

## ECF TRINITE

Agence de PARIS 9

35 RUE NOTRE DAME DE LORETTE

75009 PARIS

Tél. : 01.48.74.85.81

Email : ecfrtrinite@gmail.com

N° d'agrément école de conduite : E 01 075 2987 0

SIRET : 32365851800028

[SCANNEZ MOI](#)



**Lien avec la page du site Internet : <https://www.ecf.asso.fr/Auto-ecole/ECF-TRINITE-PARIS-9/ECF-TRINITE-PARIS-9>**

### Moyens humains et matériels

#### Moyens humains (Cf. organigramme nominatif) :

- 1 référent pédagogique
- 7 enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence,
- 2 personnes en charge des relations avec l'élève
- 2 personnes en charge des relations avec les personnes en situation de handicap

#### Moyens matériels :

- Parc de véhicules légers composé de voitures équipées de doubles commandes : 5 voitures à boîte manuelle, 2 voitures à boîte automatique dont 1 adaptée aux personnes à mobilité réduite,

#### Moyens multimédias :

- 1 ordinateur connecté mis à disposition des élèves avec accès WEB Formation
- 7 tablettes ECF à disposition des enseignants
- 1 vidéoprojecteur dans chaque salle de cours.

#### Moyens pédagogiques :

- Simulateur The Good Drive pour l'évaluation initiale
- TGD, simulateur de conduite agréé par le ministère

### Locaux et infrastructures :

- 1 espace d'attente pour les clients composée de 2 chaises et pause café.
- 1 bureau réservé à l'entretien et à l'accueil individuel.
- 2 salles de cours dont les surfaces sont comprises entre 25 et 35 m<sup>2</sup>, dont les capacités d'accueil sont comprises entre 10 et 12 stagiaires.
- 1 salle de cours avec ordinateur est accessible aux Personnes à mobilité réduite.

### Accueil des stagiaires

- Une place de parking réservée aux personnes en situation de handicap se trouve juste devant l'agence
- Accueil du public du lundi au Mardi de 11h à 13h et de 14h à 19h, le Mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h, le Jeudi de 14h à 19h et le Vendredi de 9h30 à 13h30 et de 14h à 17h
- 19 stagiaires peuvent être accueillis simultanément dans nos locaux chaque jour.
- L'agence est accessible aux personnes à mobilité réduite.

### Accessibilité



#### Moyens d'accès :

- L'agence est desservie par Le métro St Georges L 12 , Métro Pigalle L 2, Bus 74

**Qualité - Certification :**

- Notre école de conduite est engagée dans une démarche de labellisation « Qualité des formations au sein des écoles de conduite » qui donne lieu à la délivrance du certificat Qualiopi.

**Vos Contacts Locaux :**

Contact commercial, MALANGO Prescillia, [ecftrinite@gmail.com](mailto:ecftrinite@gmail.com), 01.48.74.85.81

Contact administratif BENZAQUI Nathalie, [ecftrinite@gmail.com](mailto:ecftrinite@gmail.com), 01.48.74.85.81

**Modalités d'accompagnement du public en situation de handicap :**

Contact commercial, MALANGO Prescillia, [ecftrinite@gmail.com](mailto:ecftrinite@gmail.com), 01.48.74.85.81

Nous accueillons les personnes à mobilité réduite et disposons d'un véhicule boîte automatique, équipé pour les paraplégies, hémiparaplégies droite et gauche et les TC.

**Nos objectifs :**

- Vous permettre de retrouver ou d'améliorer vos capacités de déplacement et vous rendre autonome
- Favoriser la mobilité de chacun et préserver votre indépendance
- Vous permettre de débiter ou reprendre une activité de conduite

Notre véhicule est équipé de boîte de vitesses et embrayage automatique, cercle accélérateur et levier frein, la pédale d'accélérateur inversé télécommandes multifonctions, assistance à la conduite (caméra de recul. Toutefois l'évaluation de la capacité de chacun à conduire se fait toujours au cas par cas, selon la situation de chacun. il est obligatoire de passer une visite médicale au préalable à la Préfecture de son département ou chez un médecin de ville agréé.

Nous sommes également spécialisés dans la formation de personnes atteintes de troubles DYS.

Le parcours de formation ne diffère pas des formation au Permis B.

**Handicap et permis de conduire : Les aides financières spécifiques :**

– L'AGEFIPH peut apporter son aide lorsqu'une personne a besoin de passer son permis de conduire ou d'utiliser un véhicule adapté dans un cadre professionnel : rechercher un emploi, y accéder, évoluer, se maintenir en emploi. Sur une demande justifiée, elle peut ainsi participer aux dépenses liées à l'acquisition d'un véhicule aménagé, à l'aménagement d'un véhicule ou au passage de l'examen du permis de conduire.

– La MDPH peut également apporter une aide financière dans certains cas et sous conditions de ressources. Pour la demander il faut constituer un dossier à retirer à la MDPH ou à télécharger en ligne.

- Formation éligible au CPF

Pour plus d'informations sur le thème handicap et permis de conduire, nous vous recommandons :

– « Le Guide handicap et automobile », Roger Mandart et Christine Mandart-Loscot, Association Point Carré Handicap, 15€ environ. Site web : [www.apc-handicap.org](http://www.apc-handicap.org)

– Le site internet du CEREMH dédié à la conduite automobile :  
<http://www.automobile.ceremh.org/index.php?espace=1>

– Le site internet de la sécurité routière "Aptitude à la conduite pour les personnes en situation de handicap" :  
<https://www.securite-routiere.gouv.fr/reglementation-liee-lusager/reglementation-liee-au-handicap>